

UN TERRITOIRE, UN ÉLU, UNE HISTOIRE

DJAOUAD MZÉ, CONSEILLER CONSULAIRE
POUR LA CIRCONSCRIPTION DES COMORES



D

jaouad Mzé, 36 ans, est né aux Comores et a la binationalité. Il a aussi des liens avec Madagascar par son père et son grand-père, ce dernier ayant même été sénateur-maire de Majunga, l'une des plus grandes villes malgaches.

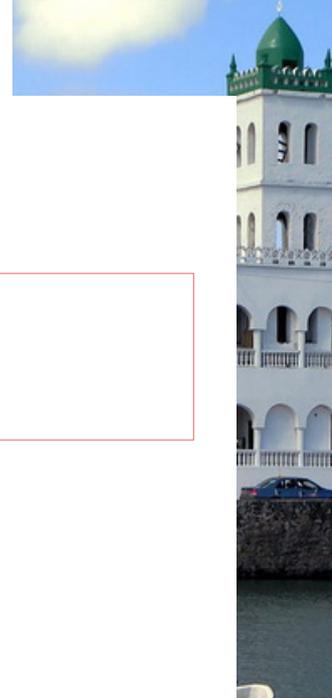
Après son enfance passée aux Comores, il quitte l'île à l'âge de 15 ans. Il fait un passage d'un an en Belgique puis s'installe en France jusqu'à la fin de ses études supérieures. Il découvre une culture qui est aussi la sienne et élargit sa vision de la vie. Ayant terminé ses études à l'ESCG à Paris et obtenu son diplôme d'ingénieur d'affaires, il décide de rentrer vivre aux Comores en 2003.

Il reprend l'entreprise familiale, une imprimerie où il dirige une quinzaine de personnes. Il gère aussi avec une partie de sa famille une entreprise de 200 employés, avec plusieurs points de vente dans les secteurs de la boulangerie, pâtisserie, restauration rapide et restauration de luxe.

Plus jeune élu de la Chambre de commerce des Comores à l'âge de 27 ans, il est aussi président de l'Association sportive de tennis aux Comores (seul club privé de l'île) et Trésorier de la Fédération comorienne de tennis.

Il est marié et a un enfant de 6 ans. Sa femme dirige une école privée de plus de 300 élèves.

En 2013, Djaouad Mzé devient le Président de l'UFE Comores, avant d'être élu conseiller consulaire des Comores en mai 2014.



POURQUOI VOUS ÊTES-VOUS ENGAGÉ DANS LES ÉLECTIONS CONSULAIRES ?

Après que vous m'ayez posé cette question, j'ai envie de vous répondre « un peu par hasard », mais en réfléchissant bien, je me dis que rien ne vient par hasard.

Mon père a été président du RPR pour les Comores. Par la suite, ma tante, du côté de ma mère, est devenue Présidente de l'UFE Comores, pendant presque 20 ans. On peut dire que chez nous, servir les Français de l'étranger est une affaire de famille.

En m'engageant dans ces élections, je me suis rendu compte de l'importance de ce poste et du rôle prépondérant que je pouvais jouer pour les Français de l'étranger.

Il faut savoir que la grande majorité des Français aux Comores (au moins 90%) est binationale, et de par mon histoire, je suis complètement en phase avec leurs problématiques.

A ce titre, mon objectif en posant ma candidature était d'être un lien entre la France et les Comores : je suis Français et Comorien, j'ai une double culture et c'est une donnée non-négligeable pour résoudre les problèmes des Français des Comores, qui sont majoritairement d'ordre consulaire et administratif, relevant le plus souvent du domaine de l'état-civil.

Je peux donc dire, avec humour, que je n'ai pas choisi d'être conseiller consulaire, mais que c'est la fonction qui m'a choisi. J'ai été investi d'une mission et je me dois de la mener à bien durant mes 6 années de mandat.



Djaouad Mzé assiste au défilé du 14 juillet 2015 en compagnie de Fabien Ferasson, Français de Belgique

QUELLE EST VOTRE VISION DU RÔLE DE CONSEILLER CONSULAIRE, ET APRÈS PRESQUE DEUX ANS D'EXPÉRIENCE, COMMENT AMÉLIORER SES MOYENS D'ACTION ?

Un conseiller consulaire doit pouvoir être le trait d'union, le lien, l'interface entre les Français et le consulat. Il faut savoir qu'aux Comores, la relation entre la communauté française et le consulat n'est pas facile. Obtenir un rendez-vous ou une information du consulat est parfois compliqué, du fait de la quantité exorbitante de dossiers à traiter pour un nombre limité d'agents consulaires. C'est dans ce contexte qu'intervient le conseiller consulaire puisque celui-ci est en relation directe avec le consulat. Vous ne pouvez pas imaginer le nombre de dossiers qui a pu être traité par un simple coup de fil avec le consul et la mise en relation par moi-même du demandeur avec le consulat.

Comme je l'ai dit précédemment, la grande majorité des demandeurs sont des binationaux qui ont des demandes relatives à l'état civil (transcription de naissance, de mariage, demande de visa long séjour et demande de renouvellement du passeport). J'ai donc ouvert officiellement mon bureau de conseiller consulaire sur mon lieu de travail, où je traite 3 à 4 dossiers par semaine : j'écoute les demandes des Français, photocopie leur dossier (gratuitement...heureusement que je travaille dans une imprimerie !), discute avec eux (au minimum, 30 minutes par dossier). Puis, je soumetts les dossiers au consul, qui me reçoit une fois par semaine, le jeudi après-midi, pour une séance de travail de 2H au minimum. Cela permet de faire avancer les dossiers qui sont parfois en cours de traitement depuis très longtemps (j'ai par exemple vu des dossiers initiés en 2008). Parfois, tout se résout simplement et il fallait juste transmettre aux familles des informations qu'elles n'avaient pas intégrées ou comprises (j'ai des cas de familles qui ne savent pas bien lire le français). Cela permet aussi d'expliquer aux Français les raisons de l'avancée, ou non, de leur dossier. Une décision expliquée est toujours mieux acceptée.

Mon activité de conseiller consulaire me permet donc de faire avancer les dossiers, d'améliorer l'image de l'ambassade et du consulat auprès des Français des Comores, d'une part, et de montrer aussi les difficultés rencontrées par ces Français au quotidien d'autre part. Je tenais à rendre hommage à M. Bernard Helier, le consul de France, qui a joué le jeu dès le départ en acceptant tout naturellement une étroite collaboration avec moi, en respectant mon statut de conseiller consulaire, en étant disponible à tout moment afin d'étudier et de résoudre dans la mesure du possible les innombrables dossiers des Français des Comores. Il est d'un professionnalisme exemplaire ! Je tiens aussi à remercier notre ambassadeur M. Robby Judes qui encourage fortement cette collaboration et notre façon de travailler.

Je pense que ce rôle de facilitateur peut encore être développé : on ne mesure pas encore la capacité d'action du conseiller consulaire pour résoudre les problèmes. Notamment, le personnel du consulat ne se rend souvent pas compte que le conseiller consulaire existe. C'est pour cela que le rôle du conseiller consulaire dépendra beaucoup de son caractère et de sa capacité à s'imposer et faire passer ses messages à son consulat et à son ambassade. Cela doit avant tout passer par une reconnaissance des différents acteurs du consulat, dont le conseiller consulaire fait intégralement partie. En effet, le champ du conseiller consulaire est vaste : état civil, éducation, sécurité, santé, social. Il doit avoir la possibilité d'établir des relations professionnelles avec tous les acteurs de ces services sans que ces derniers aient une réaction de rejet ou de retenue vis-à-vis de l'élu consulaire. Le conseiller consulaire est un élu de la République, investi d'une mission de terrain, et à ce titre doit recevoir toute la considération de l'administration concernée. Enfin, mise à part son rôle purement consulaire, qui est le plus légitime, le conseiller consulaire peut aussi avoir, spécifiquement aux Comores du fait de l'importance des binationaux, un rôle d'interface entre les différents acteurs du pays et l'ambassade.





Djaouad Mzé interviewé par la journaliste Corinne Mandjou dans le cadre son émission sur RFI, «Vivre Ailleurs», consacrée aux Français de l'étranger

QUELLES SONT, SELON VOUS, LES PRINCIPALES PROBLÉMATIQUES RENCONTRÉES PAR LES FRANÇAIS DE VOTRE CIRCONSCRIPTION ET COMMENT LES POLITIQUES POURRAIENT Y RÉPONDRE ?

Tout d'abord, je mentionnerais les problématiques spécifiques aux citoyens.

Comme je l'ai déjà mentionné, 90% des Français sont des binationaux, francos-comorien, ou francos-indien. Les 10% restants sont donc des expatriés, principalement en poste à l'ambassade, au consulat ou à l'école française, les sociétés privées françaises se comptant sur les doigts d'une main. Ces personnes sont donc en poste pour une durée moyenne de trois ans, puis repartent, et n'ont pas de difficulté particulière du fait de leur lien fort avec l'administration. Les principales problématiques sont donc liées aux binationaux, et je les ai développées dans votre question précédente.

A côté de cela, les revendications des autres pays se retrouvent aussi aux Comores : le tarif trop élevé de la CFE ne permet pas aux Français de se retrouver avec une sécurité sociale digne de ce nom, surtout pour les binationaux dont les moyens ne sont pas très élevés. L'octroi des bourses de l'école française est aussi un problème récurrent, particulièrement avec la baisse des budgets de cette année. En matière sociale, l'enveloppe pour les plus démunis doit être revue à la hausse, car elle est vraiment dérisoire par rapport au niveau de vie qui est très bas.

Je voudrais maintenant développer les problématiques spécifiques aux élus.

Pour transmettre nos revendications, les informations doivent être remontées au plus haut niveau, et pour cela, nous avons heureusement les conseillers AFE. Cependant, les réunions ne sont que biennuelles. Je pense qu'il faudrait donc que des rencontres entre conseillers consulaires s'organisent au niveau régional, à l'échelle de quelques circonscriptions qui ont les mêmes problématiques, avant chaque réunion de l'AFE (par exemple, pour ma zone : Comores, Madagascar et Maurice). Je trouve aussi que les pouvoirs publics pourraient installer une plateforme internet officielle d'échange et de travail entre conseillers consulaires (site internet, blog ou encore réseau social). J'en profite pour féliciter M. Jean-Pierre Bansard et son équipe pour la création de la plateforme collaborative French Planète qui est un superbe outil pour les Français de l'étranger. Enfin, le droit à la formation du conseiller consulaire, qui est prévu par les textes, est important pour mieux défendre nos dossiers, en particulier sur l'état civil (connaître les lois, les procédures, etc.) et mérite d'être mieux développé.

POUVEZ-VOUS NOUS PARLER D'UN PROJET QUI VOUS TIENT PARTICULIÈREMENT À CŒUR POUR LES FRANÇAIS DE VOTRE CIRCONSCRIPTION ?

La santé est l'un de mes principaux combats.

Le niveau de richesse moyen des binationaux est très bas, et la santé aux Comores est désastreuse. Ceux qui ont les moyens se déplacent donc souvent à l'étranger (France avec Mayotte et la Réunion qui sont à côté, Madagascar, Maurice, etc.) mais ceux qui ne peuvent pas ne se soignent pas. D'où l'importance d'une réforme de la CFE, indispensable pour soigner nos malades : l'état de la CFE et son offre ne répondent plus au besoin d'une partie des Français de l'étranger. Je souhaite donc faire remonter aux responsables les problèmes des Français de ma circonscription pour leurs problèmes avec la CFE le plus souvent possible. De plus, il existe toujours un centre médico-social aux Comores, alors qu'il n'en reste plus que 5 dans le monde et que tous les ans, il est menacé. Un de mes objectifs est donc de le maintenir. Une autre possibilité pour défendre la santé serait d'organiser les moyens et la pérennité de la prise en charge des binationaux des Comores dans les établissements de santé de la Réunion et de Mayotte. Pour l'instant, cela est fait de façon officieuse : il faudrait donc le structurer et l'organiser (cela se fera notamment par des partenariats avec les transports et l'administration).

Par ailleurs, j'aimerais développer l'activité économique aux Comores.

Comme je l'avais mentionné précédemment, le nombre d'expatriés est limité aux Comores ; en effet peu de sociétés françaises y sont implantées pour l'instant. Mais au vu des perspectives à venir, je suis persuadé que nous nous dirigeons vers plus de partenariats, et des entreprises dans plusieurs domaines vont venir s'installer aux Comores. Il faut savoir que l'île voisine de Mayotte qui est un département français est un vivier important susceptible d'être un déclencheur dans le développement des sociétés. Il y a plus de 20 000 expatriés à Mayotte et ce chiffre tend à augmenter dans le futur. A cet effet, et je l'avais d'ailleurs souligné dans mon programme, mon objectif sera d'être à l'écoute de nos compatriotes qui viennent s'installer aux Comores en améliorant leur vie au quotidien. Cela passe par une plateforme de rencontre qui peut se matérialiser par des organisations caritatives, des soirées de bienfaisance, etc. En bref, créer les conditions et moyens «pour mieux vivre ensemble».



Célébrations aux Comores de la semaine de la francophonie en 2015

POUR FINIR, UNE PETITE ANECDOTE SUR LA VIE DE FRANÇAIS INSTALLÉS AUX COMORES ?

Durant la campagne consulaire de mai 2014, je me suis déplacé sur une des trois îles de l'archipel des Comores, Anjouan, pour aller rencontrer les électeurs : à peine une centaine de Français au total (aucun de mes concurrents ne s'y était d'ailleurs déplacé).

Je suis donc parti avec un ami, Zayya Mahmoud, que je remercie infiniment, car c'est lui qui m'a incité à me déplacer, me disant que chaque voix compte. Il n'y avait plus de place dans les avions entre les îles et il a donc fallu prendre le bateau. Or, il faut que vous sachiez que c'était la deuxième fois seulement de ma vie que je prenais le bateau (la fois d'avant, j'avais 8 ans) car je suis très sensible au mal de mer... Je sais que cela est problématique pour quelqu'un qui vit sur une île ! J'ai donc pris mon courage à deux mains, et nous sommes partis en mer. Malheureusement, ce jour-là, la mer n'était pas seulement agitée, elle était tout simplement folle ! Je me suis dit régulièrement durant le trajet que c'était fini pour moi. Le bateau, qui était un rapide, faisait régulièrement des bonds de cinq mètres de haut sur les vagues pendant les trois heures de trajet. Tout le monde dans le bateau était malade, et nous n'étions que trois à l'arrivée à avoir tenu le coup.

Une fois arrivé à bon port et en un seul morceau, j'étais persuadé que j'allais gagner cette élection. D'ailleurs, touchés que j'ai été le seul candidat à me déplacer, quasiment tous les électeurs de l'île m'ont donné leur voix, et ce sont eux qui m'ont permis de gagner, l'élection ayant été très serrée.

Moralité : il faut parfois se battre contre vents et marées pour atteindre ses objectifs.

